



INSTRUCTIONS DE COURSE

Vo

Cherbourg- Omonville A/R

Axe Sail



**Organisé par le Cercle
Nautique Cherbourgeois
et le Pôle Nautique Hague**

Le 20 aout 2022

Compétition de grade 5c



1. REGLES

L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 1 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

Les avis aux concurrents et les parcours seront affichés dans les locaux du CNC ou de la base nautique de PNH à Omonville la Rogue ; dans la mesure du possible ils seront également mis sur la page Facebook du CNC.

Les communications VHF se feront sur le canal 72.

Briefing le 19/08 au CNC à 19 heures, accueil éventuel des participants à partir de 7h30 le samedi matin, inscriptions jusqu'au jeudi 18/08 au soir

4. PROGRAMME DES COURSES

Le Samedi 20 aout 2022,

Matin : Manche1 Cherbourg – Omonville-la-Rogue, mise à disposition à 8h30

Midi : barbecue à l'école de voile

Après-midi : Manche2 Omonville-la-Rogue - Cherbourg, mise à disposition à 14h30.

Le mouillage à Omonville-la -Rogue est libre et de la responsabilité de chaque skipper.

5. PAVILLONS DE CLASSE

Les bateaux sont répartis en deux classes :

-Classe 1. Bateaux concourant en équipage

-Classe 2. Bateaux concourant en double

pavillon Orange

pavillon Bleu

6. ZONES DE COURSE

La zone de course sera délimitée par la basse Bréfort à l'ouest, la latitude 49°46,40'N au nord et la bouée « la pierre noire » à l'est.

7. PARCOURS

Ils seront de type côtier et définis pour chaque manche.

Ils seront affichés dans les locaux du CNC ou de la base nautique de PNH à Omonville la Rogue au plus tard 45 minutes avant la mise à disposition. Dans la mesure du possible ils seront également mis sur la page Facebook du CNC.

8. LE DEPART

Départ de Cherbourg : La ligne de départ est définie par l'alignement des deux triangles situés sur la jetée nord du port Chantereyne. Elle est limitée par deux bouées sphériques jaunes. Elle doit être franchie du Sud vers le Nord

Départ d'Omonville : La ligne de départ est définie par deux bouées jaunes mouillées à la sortie du port. Précisions complémentaires lors du briefing.

Si une partie quelconque de la coque d'un bateau est du côté parcours de la ligne de départ à son signal de départ et qu'il est identifié, le comité de course pourra donner son numéro de voile par VHF. L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation.

Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après le signal de départ sera classé DNS sans instruction.

9. L'ARRIVEE

Arrivée à Omonville : La ligne d'arrivée est définie par deux bouées jaunes mouillées à la sortie du port.

Arrivée à Cherbourg : La ligne d'arrivée est définie par l'alignement des deux triangles situés sur la jetée nord du port Chantereyne. Elle est limitée par deux bouées sphériques jaunes. Elle doit être franchie du Nord vers le Sud.

Chaque bateau doit s'identifier par VHF avant le passage de la ligne.

Quand un bateau finit, celui-ci doit déclarer au comité de course son heure d'arrivée et sa position par rapport aux bateaux à proximité.

10. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

11. TEMPS LIMITES

L'heure limite est fixée à :

-Pour la manche 1, l'heure limite d'arrivée du dernier est fixée à 12h00 afin de permettre le bon déroulement de l'étape à terre.

-18h30 pour la manche 2.

PS : Selon les conditions, le comité de course, peut neutraliser la première manche afin que tous les concurrents puissent participer au BBQ et ralié Omonville au moteur.

12. DEMANDES D'INSTRUCTION

Le temps limite de réclamation est de 60 minutes après l'arrivée du dernier bateau des deux classes.

Les concurrents concernés seront avertis de la date et de l'heure de l'instruction au plus tard le jeudi suivant par affichage sur le tableau officiel.

13. CLASSEMENT

Un classement est fait pour chacune de deux classes

Le classement de chaque manche sera fait selon le système de calcul du temps compensé (application du barème temps sur temps du Guide Osiris Habitable).

Le classement général sera fait selon le système de points à minima (annexe A4 des RCV)

14. REGLES DE SECURITE

Le port de la brassière est obligatoire

Chaque bateau doit être équipé d'une VHF et rester en veille sur le canal 72.

Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible par VHF.

Après l'heure légale du coucher du soleil les feux de route des bateaux doivent être allumés.

La législation en vigueur régissant le trafic maritime dans la Rade de Cherbourg doit être respectée.

15. PRIX

Ils seront remis aux premiers de chaque classe par le partenaire lors d'une cérémonie qui aura lieu le soir même à 19h dans les locaux du CNC.

16. ARBITRES DESIGNES

Président du comité de course : Philippe Mesnil

Président du jury : Thierry Lécuru